

AMNESTY INTERNATIONAL ÉFAI
Index AI : ASA 11/01/94

DOCUMENT EXTERNE
Londres, avril 1994

AFGHANISTAN
Détention au secret et "disparitions"

Des dizaines de personnes, voire beaucoup plus, auraient "disparu" en Afghanistan ou seraient détenues au secret par les forces gouvernementales ou par celles de l'opposition. Parmi elles figurent des membres de l'ancien gouvernement et de l'armée ainsi que des simples civils. Amnesty International, qui considère bon nombre de ces personnes comme des prisonniers d'opinion, est profondément préoccupée par leur sécurité. Elle demande au gouvernement et à tous les groupes de moudjahidin responsables de la "disparition" de prisonniers de remettre ceux-ci en liberté immédiatement et sans condition. L'Organisation les prie en outre d'observer les normes fondamentales humanitaires internationalement reconnues qui prohibent toute atteinte à la vie des civils et tout acte de violence à leur endroit ainsi que les prises d'otages.

Évolution récente de la situation politique

L'Afghanistan est plongé dans la guerre civile depuis la chute du gouvernement du président Najibullah en avril 1992. Les dirigeants des groupes de moudjahidin tentent d'étendre leur propre pouvoir ainsi que celui de leur parti ou de leur groupe ethnique. Le pouvoir central n'exerce plus d'autorité et les chefs locaux des groupes de moudjahidin ont créé leur propre administration affiliée à l'une ou l'autre des factions du gouvernement central auquel ils n'ont toutefois aucun compte à rendre.

Burhanuddin Rabbani, dirigeant du Jamiat-e Islami (Société de l'islam) a été nommé président de l'État islamique d'Afghanistan en juin 1992. Une assemblée que plusieurs groupes de moudjahidin avaient boycottée l'a confirmé dans ses fonctions pour une durée de deux ans. Un accord signé en mars 1993 par la plupart des groupes de moudjahidin a entériné cette décision en prévoyant la tenue d'élections au cours de l'année 1993 ainsi que la rédaction d'une constitution. Les groupes de moudjahidin se sont mis d'accord en mai 1993 sur la formation d'un nouveau gouvernement présidé par Gulbuddin Hekmatyar, dirigeant du Hezb-e Islami (Parti de l'islam). Les affrontements violents n'ont toutefois pas cessé entre groupes rivaux de moudjahidin représentés au gouvernement et qui tentent de prendre le contrôle des administrations et du territoire. Quelque 12 000 personnes auraient été tuées depuis la chute du gouvernement du président Najibullah en avril 1992 ; le nombre des blessés est probablement dix fois plus élevé.

Des combats acharnés ont repris le 1^{er} janvier 1994, date à laquelle le Premier ministre Hekmatyar, désormais allié au général ouzbek Dostum, dirigeant du Mouvement national islamique implanté dans la province de Balkh au nord de l'Afghanistan, a tenté de contraindre le président Rabbani à démissionner. On estime à 1 500 le nombre de civils qui auraient trouvé la mort depuis le début de l'année. Au début de février 1994, le Premier ministre Hekmatyar a soumis la capitale à un blocus, privant la population civile de nourriture et de secours alors que des milliers de personnes sont déplacées et n'ont rien à manger. Les Nations unies, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et d'autres organisations humanitaires ont exprimé à plusieurs reprises leur crainte que plusieurs centaines de milliers de civils restés à Kaboul ne connaissent la famine si le blocus n'était pas levé.

Détention au secret et "disparitions"

Des violations des droits de l'homme de grande ampleur ont été perpétrées ces derniers mois en Afghanistan. On a notamment signalé des arrestations arbitraires, des actes de torture, des viols et des exécutions extrajudiciaires. Tous les groupes de moudjahidin et le gouvernement central auraient emprisonné leurs rivaux politiques, le plus souvent dans des prisons privées situées dans

des lieux tenus secrets. Ces prisonniers sont retenus à titre d'otages ou pour extorquer une rançon à leurs proches. Des libérations de prisonniers sont annoncées à l'occasion des nombreux accords de cessez-le-feu ; très peu de détenus semblent toutefois avoir recouvré la liberté.

Les cas de détention au secret et de "disparition" évoqués ci-après sont parmi ceux qui ont été portés récemment à la connaissance de l'Organisation.

NAJMUDDIN MUSLEH, un Ouzbek exerçant les fonctions d'adjoint du président Rabbani, avait été envoyé le 31 décembre 1993 pour négocier avec le général Dostum juste avant la reprise des combats le 1^{er} janvier 1994. Malgré sa qualité d'émissaire, il a été capturé par les forces alliées du Premier ministre Gulbuddin Hekmatyar et du général Dostum qui le maintiennent en détention depuis cette date. Des membres de l'alliance auraient reconnu publiquement l'arrestation de cet homme. Sa famille ignore son lieu de détention et elle n'a pu entrer en contact avec lui. La maison de Najmuddin Musleh à Kaboul a été fouillée et saccagée au début du mois de janvier.

Le 19 mai 1993 vers vingt-trois heures, AJMAL SAHAK, trente-deux ans, a été arrêté à son domicile dans le quartier de Khair Khana à Kaboul par des membres des forces gouvernementales. Cet ancien officier de la garde présidentielle avait volontairement quitté l'armée en février 1991. Il tenait un magasin de légumes à Kaboul et n'avait pas d'activités politiques. Sa famille n'a pas réussi à le retrouver.

On est sans nouvelles de trois enfants appartenant à une famille de la minorité hazara arrêtés en novembre 1993 dans le quartier de Karte Seh à Kaboul. ASSADULLAHWAKILZADEH, le chef de famille, avait travaillé par le passé en qualité de menuisier pour des ambassades étrangères. Des membres présumés du Jamiat-e Islami ont investi son domicile le 20 novembre 1993. Cet homme, qui a résisté, a été frappé jusqu'à ce qu'il perde connaissance. Lorsqu'il est revenu à lui, il a constaté que son fils RAHMATULLAH âgé de quinze ans avait été enlevé. Deux jours plus tard, ses deux autres fils, AHMAD REZA, treize ans, et MUSTAFA, onze ans, ont été enlevés dans des circonstances similaires. La famille d'Assadullah Wakilzadeh a quitté Kaboul après l'échec de négociations avec les ravisseurs pour obtenir la libération des enfants. On ignore tout du sort de ces jeunes garçons.

Les enfants de MOHAMMAD YAR ont affirmé que leur père, ancien officier de l'armée, et six de leurs frères et sœurs dont le plus jeune est âgé de huit ans, avaient été arrêtés à la mi-93 et emmenés par les forces du Hezb-e Wahdat-e Islami (Parti de l'unité islamique) à l'issue d'un raid contre leur domicile situé dans le quartier de Mikrorayon à Kaboul. Les autres enfants, ne parvenant pas à les retrouver, ont quitté Kaboul dans les jours qui ont suivi.

Le 2 octobre 1992, ZIA NASSRY, un journaliste d'une quarantaine d'années rentré des États-Unis pour aider les personnes déplacées à l'intérieur du pays, a été arrêté à Kaboul par des membres présumés du Jamiat-e Islami. La famille de cet homme ignore tout de son sort.

Les préoccupations d'Amnesty International

Amnesty International est profondément préoccupée par ces "disparitions" et par la pratique de la détention au secret. Elle prie à nouveau le gouvernement et tous les groupes de moudjahidin de respecter les droits de l'homme ainsi que le droit à la vie et à la sécurité de chaque individu et d'observer les normes fondamentales humanitaires internationalement reconnues. Des prisonniers ne doivent en aucun cas être incarcérés dans des centres de détention secrets où ils risquent tout particulièrement d'être victimes d'actes de torture et d'exécutions extrajudiciaires. Bon nombre des personnes maintenues au secret ou "disparues" en détention sont des prisonniers d'opinion qui devraient être libérés immédiatement et sans condition. Tous les combattants devraient être clairement informés qu'ils ne doivent en aucun cas retenir des personnes en otages ni les incarcérer en vue d'extorquer une rançon.

Amnesty International appelle par ailleurs la communauté internationale à faire tout son possible pour exercer l'influence dont ses membres peuvent disposer en vue de mettre un terme aux atteintes aux droits de l'homme qui sont actuellement commises à grande échelle en Afghanistan.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Afghanistan: Incommunicado detention and "disappearances". Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mai 1994. Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :